

2 octobre 2012

12.370

Question du groupe UDC**Evologia continue...**

Le Conseil d'Etat a décidé de poursuivre la majeure partie des activités d'Evologia en rattachant cette entité au Service de l'agriculture, dès le 1^{er} janvier 2013. Ce service continuera à assumer les prestations de formation, de sensibilisation et d'activités écologiques et sociales dans les domaines professionnels de la terre et de la nature.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

- Le montant des économies attendues avec ce rattachement?
- Pourquoi l'idée d'une privatisation d'Evologia, clairement mentionnée dans le programme de législature, n'a pas été concrétisée?
- S'il n'y a pas de doublons avec d'autres programmes de formation et d'intégration sociale?

Signataires: D. Haldimann et R. Clottu.